

D.2016.10.19.3.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 19 Octobre 2016

3 – RESEAU STRUCTURANT
3.2 - Parcs Relais : Approbation du Schéma Directeur P+R Horizon 2020

L'an deux mille seize, le dix-neuf octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X	X (M. Briand à partir de 13h35)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X	X (M. Lattes à partir de 12h07)	
KELLER Bernard		X (M. Moudenc)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X	X (M. Bacou à partir de 13h42)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Le cadre général

Les parcs relais font partie intégrante de la Stratégie Mobilités

Les pôles d'échanges et P+R sont un maillon essentiel de la Stratégie Mobilités 2025-2030, et sont en lien avec ces trois leviers :

→ **Report modal et intermodalité :**

- Elargir l'attractivité du réseau structurant dans l'agglomération grâce au rôle de rabattement ;
- Augmenter les possibilités de déplacements en facilitant l'intermodalité.

→ **Cohérence urbanisme – mobilité :**

- Créer l'interface entre la dynamique métropolitaine et le réseau structurant en constituant des « entrées de ville » ;
- Développer des services complémentaires pour renforcer la fonction urbaine des parcs relais.

→ **Optimisation des réseaux routiers :** les parcs-relais jouent un rôle de rabattement et d'accès au réseau structurant, en cohérence avec la politique métropolitaine de stationnement, à plusieurs échelles :

- en amont des zones de congestion ;
- à proximité du périphérique sur le réseau lourd.

En 2016 : **8 580 places** de rabattement sont offertes au contact du réseau Tisséo dont **6 580 places** dans les **parcs relais P+R à accès réglementé**, en rabattement sur le métro.

Le schéma directeur vise à détailler les actions d'améliorations engagées et à renforcer au-delà de 2017, ainsi qu'une vision cible à 2020 traduite par des opérations majeures programmées d'ici là.

Le schéma directeur P+R HORIZON 2020

Un schéma directeur P+R à l'horizon 2020 qui comprend 3 grands axes :

1/ Améliorer la gestion des P+R pour redonner la priorité aux usagers des TC

L'amélioration de la gestion repose sur deux piliers indispensables, l'un à court terme et déjà engagé pour remettre en exploitation les P+R à accès contrôlé et en faisant appliquer le règlement, et l'autre à l'horizon du renouvellement du système permettant de pérenniser les actions engagées et permettant de poursuivre l'amélioration du niveau de services et de proposer des évolutions de gestion des P+R.

Les actions engagées de remise en exploitation des P+R Tisséo

- La **remise en service des barrières** des P+R à accès contrôlé est effective entre 6h et 20h (sauf Arènes) depuis 2016 ;
- La fiabilisation et la pérennisation de la **maintenance en condition d'opération du système actuel** nécessite des investissements programmés, pour faire face aux obsolescences les plus critiques.
- Le retrait des **véhicules ventouses** dans les P+R par sensibilisation puis verbalisation, accompagné d'une campagne de communication est planifié pour début 2017 ;
- L'**amélioration du niveau de services** est en cours de contractualisation avec l'EPIC pour une mise en œuvre dès le début 2017. En particulier, l'exploitation 24h/24h des contrôles d'accès est demandée.

Soit en 2017, la **restitution de 1 000 places** occupées par les véhicules ventouses aux usagers du réseau Tisséo.

Le renouvellement du système obsolète pour améliorer le niveau de services

- Garantir la pérennité et l'**évolutivité du système** de contrôle d'accès des P+R pour répondre aux problématiques d'obsolescence du système actuel ;
- Garantir le **respect du règlement** et **améliorer le niveau de service** des P+R à accès contrôlé pour maîtriser et optimiser l'occupation des P+R la nuit tout en priorisant les usagers des TC ;
- **Tester une mutualisation de l'usage d'un P+R** pour la mettre en cohérence avec la politique de stationnement des territoires en intégrant le stationnement résidentiel.

Soit d'ici fin 2018, le **renouvellement du système** de contrôle d'accès aux P+R permettant sur certains parcs la tarification d'autres usages qu'utilisateurs des TC (comportant la remise en exploitation du P+R Arènes) sera réalisé.

2/ Renforcer la capacité de rabattement à différentes échelles territoriales

Afin de renforcer l'offre de stationnement mobilisable pour le rabattement sur le réseau Tisséo, une définition à l'échelle métropolitaine d'une typologie de gestion de parkings de rabattement est proposée.

→ Les **P+R** à accès contrôlé exploités par Tisséo sont entièrement dédiés à la fonction rabattement sur le réseau Tisséo ;

→ Des **PSR (Poche Stationnement Relais)** dont l'exploitation et la gestion reviennent aux territoires sur lesquels elles se trouvent ou aux partenaires concernés sont partiellement dédiées au rabattement sur le réseau Tisséo et mutualisées avec d'autres fonctions de stationnement en cohérence avec la politique propre du partenaire.

En cohérence avec la Stratégie Mobilités et pour répondre aux objectifs de développement de l'intermodalité à différentes échelles du territoire, il est proposé de :

1. **Mutualiser l'offre de stationnement sur le réseau Linéo**, en lien avec les territoires par labellisation des Poches Stationnement de Rabattement : **+ 550 places** ;

Participation possible du SMTC pour l'investissement dans le cadre du projet Linéo et prise en charge de la gestion par les territoires.

(Sept Deniers, Balma Aéroport, Fontaine Lumineuse, Plaisance Monestié, L'Union Somport, Linéo Nord)

2. **Développer l'offre existante P+R Tisséo** sur les têtes de métro **≈ + 750 places**.

- Borderouge **≈ + 300 places** grâce à l'extension au sol du P+R existant et en se gardant la possibilité d'évolution dans un second temps (mutation ou extension) vers un ouvrage silo ;

- Basso Cambo **≈ + 450 places** grâce à la construction d'un ouvrage silo.

3. **Amorcer la mutation du P+R de Ramonville** en développant sa capacité dans le cadre d'un montage partenarial innovant **≈ + 200 places**. Le montage et le délai de réalisation de cette opération est étroitement liée à la stratégie du développement urbain et immobilier.

4. **Créer une offre nouvelle de P+R Tisséo** sur le réseau lourd en développement. Création du P+R Oncopole de **500 places** en lien avec le Téléphérique Urbain Sud.

5. Pérenniser les P+R Tisséo en cœur d'agglomération dans le cadre de réflexions urbaines et en lien avec la politique de stationnement, notamment :

- Arènes : maintien de la capacité existante (remise en service du contrôle d'accès, dans le cadre du renouvellement du système de contrôle d'accès aux P+R) et interface avec les projets urbains ;

- Jolimont : nouvelles modalités de gestion des parkings et interface avec le projet d'aménagement du site Guillaumet (CEAT) et TESO

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161025-20161019-3-2D-
IDF
Date de télétransmission : 25/10/2016
Date de réception préfecture : 25/10/2016

Soit au total, **2 000 places supplémentaires** de stationnement en P+R pour les usagers du réseau Tisséo.

3/ Un schéma directeur qui s'inscrit dans la stratégie mobilités 2025 - 2030

→ Un schéma directeur qui prend en compte toutes les problématiques de rabattement et de développement de **l'intermodalité à l'échelle régionale** et donc l'interface avec les réseaux régional et départemental routiers et le réseau ferroviaire (TER). La mise en perspective du schéma directeur s'esquisse à travers le développement de la capacité des P+R en accompagnement du réseau Linéo 2025, le projet Toulouse Aerospace Express et les projets de développement ferroviaire portés par les partenaires au sein du ressort territorial.

→ Un schéma directeur qui prévoit en parallèle du développement des P+R, le développement de l'ensemble des services à la mobilité et notamment l'écomobilité sur les pôles d'échanges concernés par les extensions de P+R :

- Accompagnement de l'évolution de **l'offre bus** et TAD à travers la montée en capacité des gares bus ;
- Accompagnement du développement des pratiques de mobilité partagée avec l'aménagement de zone de **dépose-minute** et de **point d'embarquement covoiturage** ;
- Accompagnement du développement des **nouveaux services à la mobilité** comme l'auto partage, les véhicules électriques ;
- Développement de **parcs à vélos sécurisés comme ceux en cours d'installation au droit des stations UPS et BORDEROUGE**

D'ici 2020, **le réaménagement de certains pôles d'échanges** comprenant un P+R en lien avec le déploiement de Linéo et la mise en œuvre de l'éco-mobilité.

Les étapes de validation

Le schéma directeur parc relais a été examiné dans plusieurs instances :

- Réunion de Bureau du SMTC du 29/06/2016 et 5/10/2016 ;
- Commission SMTC Maîtrise d'Ouvrage, Projets d'Investissements et Gestion du Patrimoine le 04/10/2016.

Le schéma directeur P+R et sa programmation pour 2016 à 2020 est présenté ce jour en Comité Syndical pour validation.

Les prochaines échéances

La mise en œuvre de ce Schéma Directeur se fera au travers de plusieurs opérations qui vont s'échelonner entre 2016 et 2020. Chaque opération fera l'objet d'une délibération qui en validera le programme, précisera son budget, son planning et ses modalités de réalisation.

Sa mise en œuvre nécessitera un investissement de l'ordre de 20 M€, compris en partie dans les 30 M€ prévus pour les Pôles d'Echange au niveau du Programme Pluriannuel des Investissements décrit dans la Stratégie Mobilités 2020-2025-2030.

L'enveloppe budgétaire est basée sur les estimations suivantes :

Investissement SMTC		
Axe 1	Remise en exploitation (hors ARE)	500k€, budget patrimoine
	Renouvellement système (yc. ARE) PSR en lien avec Linéo P+R Oncopôle	5M€ Budget Linéo 2,5M€ - hors foncier (Toulouse Métropole)
Axe 2	Extension P+R Borderouge au sol Silo P+R Basso-Cambo	3,9M€ - y.c. Foncier à acquérir 4,8M€ - hors foncier (Toulouse Métropole)
	Extension P+R Ramonville	En fonction du montage
Axe 3	Aménagement pôles d'échanges	2 M€

Le planning prévisionnel de mise en œuvre est le suivant :

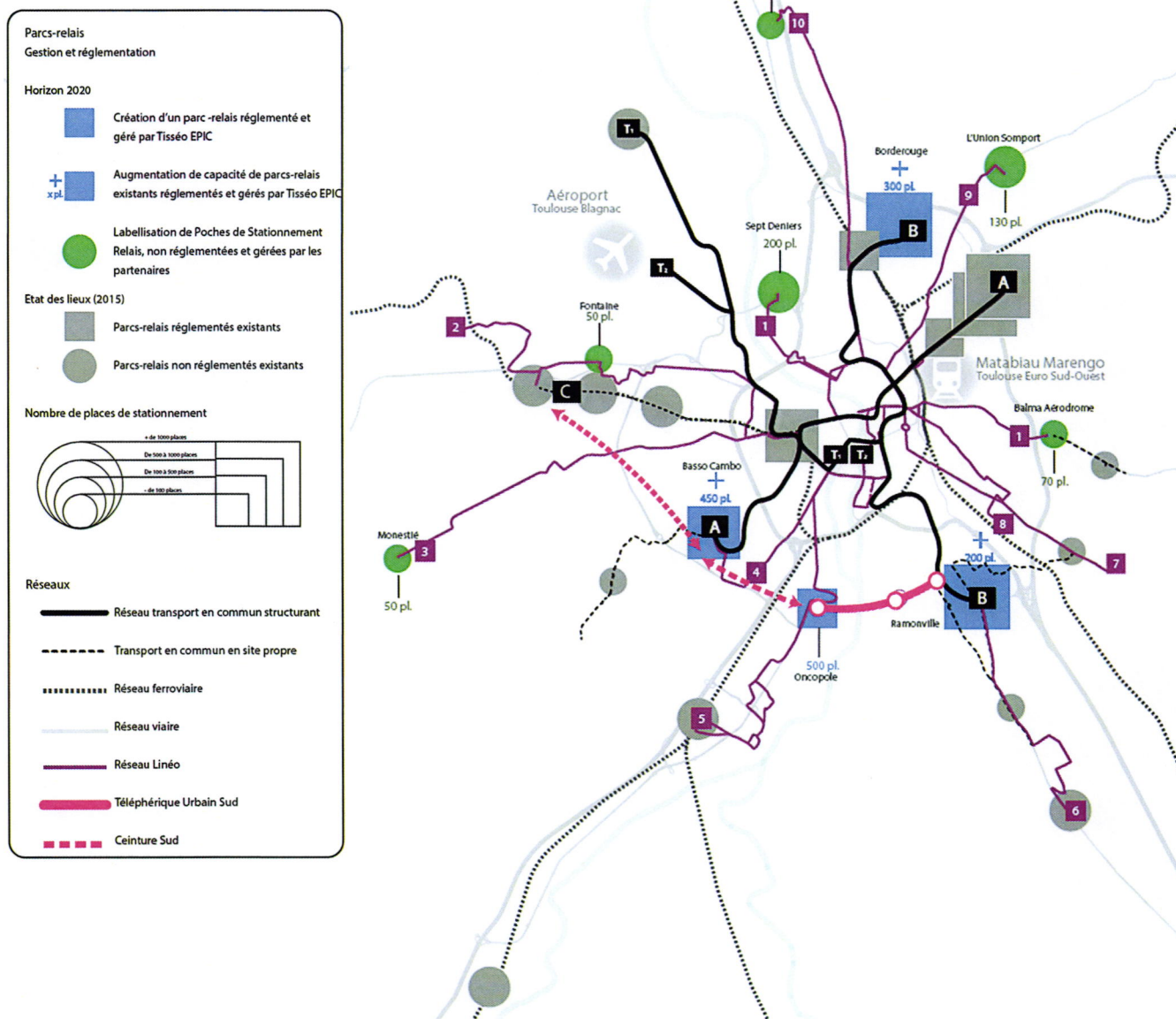
Il sera actualisé au fur et à mesure de l'approbation des programmes d'opération.



Le réaménagement des pôles d'échange sera programmé au fur et à mesure de l'avancement des opérations P+R et Linéo. Une enveloppe est dédiée à ces travaux.

Enfin, afin de communiquer sur l'ensemble de ce programme et plus particulièrement, afin d'annoncer la reconquête par les usagers des TC de l'espace des P+R à accès réglementé, une campagne de communication spécifique sera réalisée d'ici la fin de l'année 2016 par le SMTC.

La cartographie suivante, représente les principales opérations qui seront réalisées d'ici 2020 afin d'augmenter la capacité des P+R :



Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le schéma directeur P+R Horizon 2020.

ARTICLE 2 : **VALIDE** la programmation des opérations P+R pour la période 2016-2020.

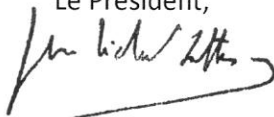
ARTICLE 3 : **DIT** que chaque opération P+R fera l'objet d'une délibération validant le programme d'opération.

ARTICLE 4 : **AUTORISE** les services du SMTC à réaliser toutes les études nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur P+R.

ARTICLE 5 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

SCHÉMA DIRECTEUR DES P+R HORIZON 2020



Octobre 2016

1. ETAT DES LIEUX

2. ENJEUX ET OBJECTIFS

3. PLAN D' ACTIONS

1. Améliorer la gestion des P+R
2. Renforcer la capacité des P+R
3. Décliner la stratégie Mobilités dans les P+R

4. PROCHAINES ÉTAPES

Les étapes antérieures **du schéma directeur**

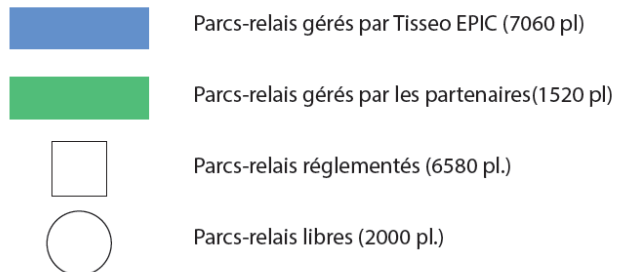
- 18 novembre 2015 : Présentation d'un Schéma Directeur des Pôles d'Echanges en Commission Politique publique du SMTC
- 25 novembre 2015 : Avancées et modifications du Schéma Directeur en Bureau du SMTC
- 27 janvier 2016 : Présentation des étapes franchies (actions court terme) et à venir du schéma directeur en Bureau du SMTC
- 29 juin 2016 : Présentation du Schéma Directeur en Bureau du SMTC

Les études **réalisées par la SMAT**

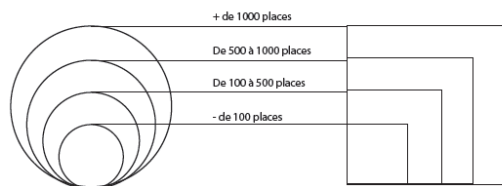
- Réalisation de programmes pour l'extension des P+R :
 - Basso Cambo
 - Borderouge
 - Ramonville
- Réalisation d'un programme « PEM Arènes »
- Réalisation d'un programme « Système de contrôle d'accès »

Parcs-relais

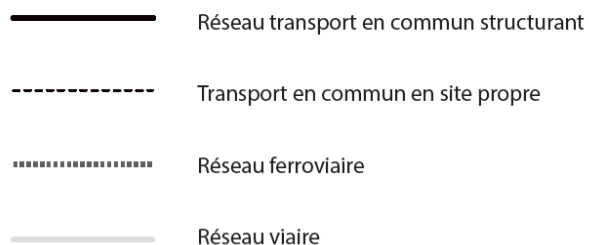
Gestion et réglementation



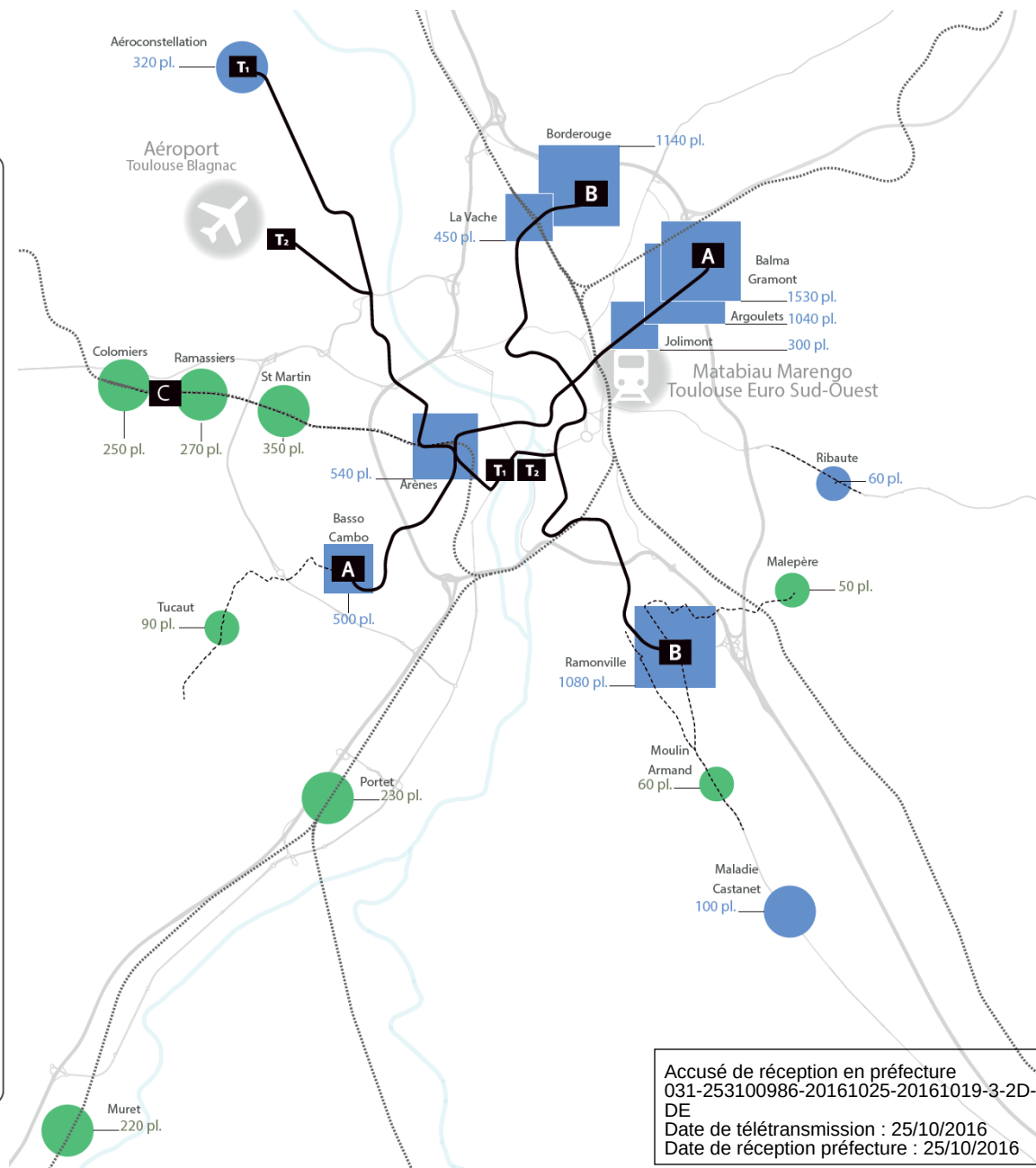
Nombre de places de stationnement



Réseaux



Seuls les parcs relais gérés par les partenaires ayant bénéficié d'une participation financière du SMTC sont représentés.



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161025-20161019-3-2D-DE
Date de télétransmission : 25/10/2016
Date de réception préfecture : 25/10/2016

Des dysfonctionnements quotidiens

- Réglementation P+R non appliquée (1000 pl. P+R en moins)
- Saturation globales des parcs relais métro
- Un système de contrôle d'accès des P+R obsolète
- Un arrêt d'exploitation aux Arènes depuis les travaux du tramway



Un schéma directeur des parcs relais pour ...

Participer à la cohérence urbanisme-transport

- Accompagner le développement urbain en maintenant l'accessibilité
- Point d'entrée sur le réseau structurant / entrée de ville / nouveaux usages



Encourager le report modal

- Développer l'offre en rabattement sur le réseau structurant

Optimiser les réseaux routiers et de stationnement

- Favoriser le report modal en amont de la zone de congestion
- Intégrer les P+R dans la politique métropolitaine de stationnement



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161025-20161019-3-20
DE
Date de télétransmission : 25/10/2016
Date de réception préfecture : 25/10/2016

1. ETAT DES LIEUX

2. ENJEUX ET OBJECTIFS

3. PLAN D' ACTIONS

1. Améliorer la gestion des P+R
2. Renforcer la capacité des P+R
3. Décliner la stratégie Mobilités dans les P+R

4. PROCHAINES ÉTAPES

Axe 1 : Améliorer la **gestion des P+R**

- Les actions de remise en exploitation engagées
- Le renouvellement du système obsolète pour améliorer le niveau de services

Axe 2 : Renforcer la **capacité des P+R**

Axe 3 : Décliner la **stratégie Mobilités** dans les P+R

Remise en exploitation des P+R métro

- Remise en état de fonctionnement des contrôles d'accès aux P+R métro de 6h à 20h
Action réalisée février 2016 (sauf Arènes)
- Remise en **exploitation 24h/24h** des contrôles d'accès aux P+R métro *Objectif : Début 2017*
- **Pérenniser la maintenance** du système actuel

En cours de négociation dans le cadre du CSP

Appliquer la réglementation des P+R métro

- **Communication** institutionnelle SMTC : « Redonner de l'espace aux transports » *Objectif : Fin 2016*
- Mise en place d'une **campagne de sensibilisation sur le fonctionnement des P+R**, puis de **verbalisation** des voitures ventouses (stationnement en dehors des heures d'ouverture du métro)
Objectif : Début 2017
- Mesures d'accompagnement : recherche **d'alternatives** pour anticiper le report du stationnement ventouse sur voirie (Stationnement à louer à des bailleurs sociaux ; P2/P3/Parking Yves Brunaud Jolimont), en partenariat avec **Toulouse Métropole** et le **SICOVAL/Ramonville**

Objectif 2017 : Restitution de 1 000 places occupées par les véhicules ventouses aux usagers du réseau Tisséo

Le système actuel de contrôle d'accès aux P+R Métro

- Des **fonctionnalités ciblées** pour gérer uniquement des usagers TC
- Un système automatisé permettant de **minimiser le coût de gestion** ($\pm 100\text{€}/\text{place}/\text{an}$)
- **Un système obsolète nécessitant un renouvellement**

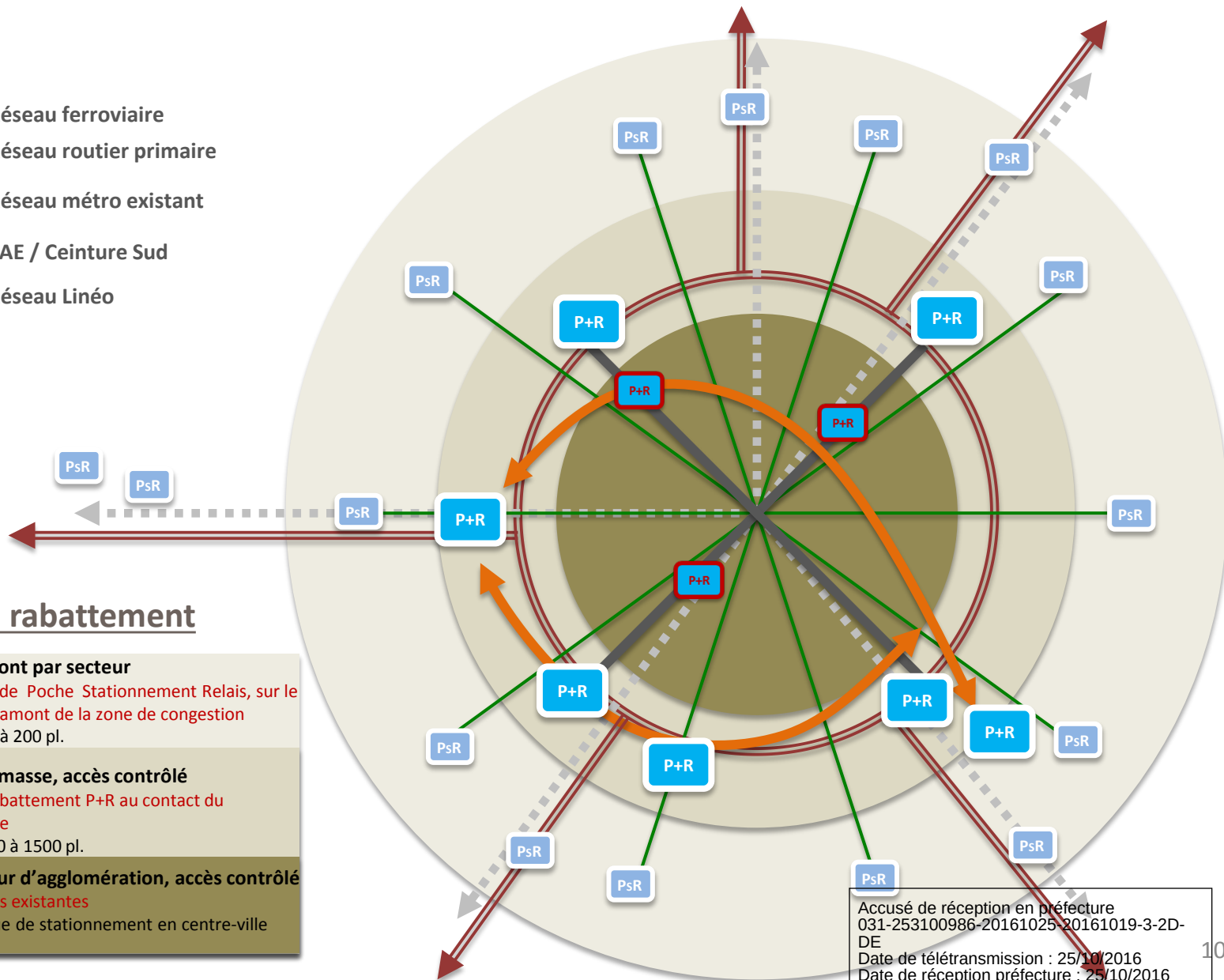
Les enjeux de la gestion des P+R Métro

- Garantir le **respect du règlement** P+R et améliorer le **niveau de services** offerts aux usagers
- Mettre en **cohérence** les P+R avec les politiques de stationnement des territoires
- Interroger la **valorisation** de l'occupation des P+R la nuit tout en **priorisant les usagers des TC**
- Permettre une **évolutivité** des modalités de gestion des P+R

D'ici fin 2018, **Renouvellement du système** de contrôle d'accès aux P+R permettant sur certains parcs la tarification d'autres usages que les utilisateurs TC (comprenant la remise en exploitation du P+R Arènes)

AXE 2 : RENFORCER LA CAPACITÉ DES P+R STRATÉGIE D'IMPLANTATION TERRITORIALE

- Réseau ferroviaire
- ==== Réseau routier primaire
- Réseau métro existant
- ↔ TAE / Ceinture Sud
- Réseau Linéo



Trois niveau de rabattement

1. Rabattement amont par secteur

Développer une offre de Poche Stationnement Relais, sur le réseau structurant en amont de la zone de congestion
Dimensionnement 50 à 200 pl.

2. Rabattement de masse, accès contrôlé

Conforter l'offre de rabattement P+R au contact du réseau routier primaire
Dimensionnement 500 à 1500 pl.

3. Rabattement cœur d'agglomération, accès contrôlé

Maintenir les capacités existantes
En lien avec la politique de stationnement en centre-ville

Renforcer la capacité des P+R à différentes échelles territoriales

→ Développer l'offre existante sur les têtes de réseau métro : **+ 750 places**

- Borderouge **+ 300 places** grâce à l'extension au sol du P+R existant avec possibilité d'évolution à terme (mutation ou extension de la capacité via la construction d'un silo)
- Basso-Cambo **+ 450 places** grâce à la construction d'un ouvrage en silo

→ Amorcer la mutation du P+R de Ramonville en développant sa capacité

Opération partenariale innovante à définir avec la Mairie et les partenaires : **+ 200 places minimum à étudier**

→ Création du P+R Oncopole en lien avec le Téléphérique Urbain Sud **+ 500 places**

→ Mutualiser l'offre de stationnement sur le réseau Linéo, en lien avec les territoires **+ 550 pl.**

- Participation possible du SMTC pour l'investissement, dans le cadre du projet Linéo
- Prise en charge de la gestion de ces poches des stationnement par les territoires

Sept Deniers, Balma Aéroport, Fontaine Lumineuse Ramassiers, Plaisance Monestié, L'Union Somport, Linéo Nord

Soit au total, + 2 000 places de stationnement en P+R pour les usagers du réseau Tisséo

Intégrer une vision prospective de l'articulation intermodale

- Articulation régionale, départementale et métropolitaine des P+R et pôles d'échanges intégrant les **problématiques de rabattement** et de **développement de l'intermodalité** à l'échelle régionale

Développer les services à la mobilité au contact des P+R

- Accompagnement de l'évolution de l'**offre bus** et TAD à travers la montée en capacité des gares bus
- Accompagnement du développement des pratiques de mobilité partagée avec l'aménagement de zone de **dépose-minute** et de **point d'embarquement covoiturage**
- Accompagnement du développement des **nouveaux services à la mobilité** comme l'auto partage, les véhicules électriques
- Développement de **parcs à vélos sécurisés**

D'ici 2020, le réaménagement de certains pôles d'échanges comprenant un P+R en lien avec le déploiement de Linéo et la mise en œuvre de l'éco-mobilité

Axe 1 : Améliorer la gestion des P+R

- **Restitution de 1 000 places** occupées par les ventouses, en 2017
- **Renouvellement du système** de contrôle d'accès aux P+R, permettant sur certains parcs la tarification d'autres usages qu'utilisateurs TC, et remise en exploitation des Arènes, d'ici fin 2018

Axe 2 : Renforcer la capacité des P+R

- **Création de 2 000 places** supplémentaires sur le réseau structurant

Axe 3 : Décliner la stratégie Mobilités dans les P+R

- **Réaménagement de certains pôles d'échanges** comprenant un P+R en lien avec le déploiement de Linéo et la mise en œuvre de l'éco-mobilité

Enveloppe budgétaire

Sa mise en œuvre nécessitera un investissement de l'ordre de **20 M€**, compris en partie dans les 30 M€ prévus pour les Pôles d'Echange au niveau du Programme Pluriannuel des Investissements décrit dans la Stratégie Mobilités 2020-2025-2030.

Chaque opération fera l'objet d'une délibération qui en validera le programme, précisera son budget, son planning et ses modalités de réalisation. Cette enveloppe budgétaire est basée sur les estimations suivantes :

Investissement SMTC		
Axe 1	Remise en exploitation (hors ARE)	500k€, budget patrimoine
	Renouvellement système (yc. ARE)	5M€
Axe 2	PSR en lien avec Linéo	Budget Linéo
	P+R Oncopôle	2,5M€ - hors foncier (Toulouse Métropole)
	Extension P+R Borderouge au sol	3,9M€ - yc. Foncier à acquérir
	Silo P+R Basso-Cambo	4,8M€ - hors foncier (Toulouse Métropole)
	Extension P+R Ramonville	En fonction du montage
Axe 3	Aménagement pôles d'échanges	2 M€

Calendrier prévisionnel

SMTC Tisséo - Tableau de bord des projets

Version Septembre 2016

 Décisions, validation politique
  Information, Concertation
  Etapes réglementaires
  Début des travaux
  Mise en service

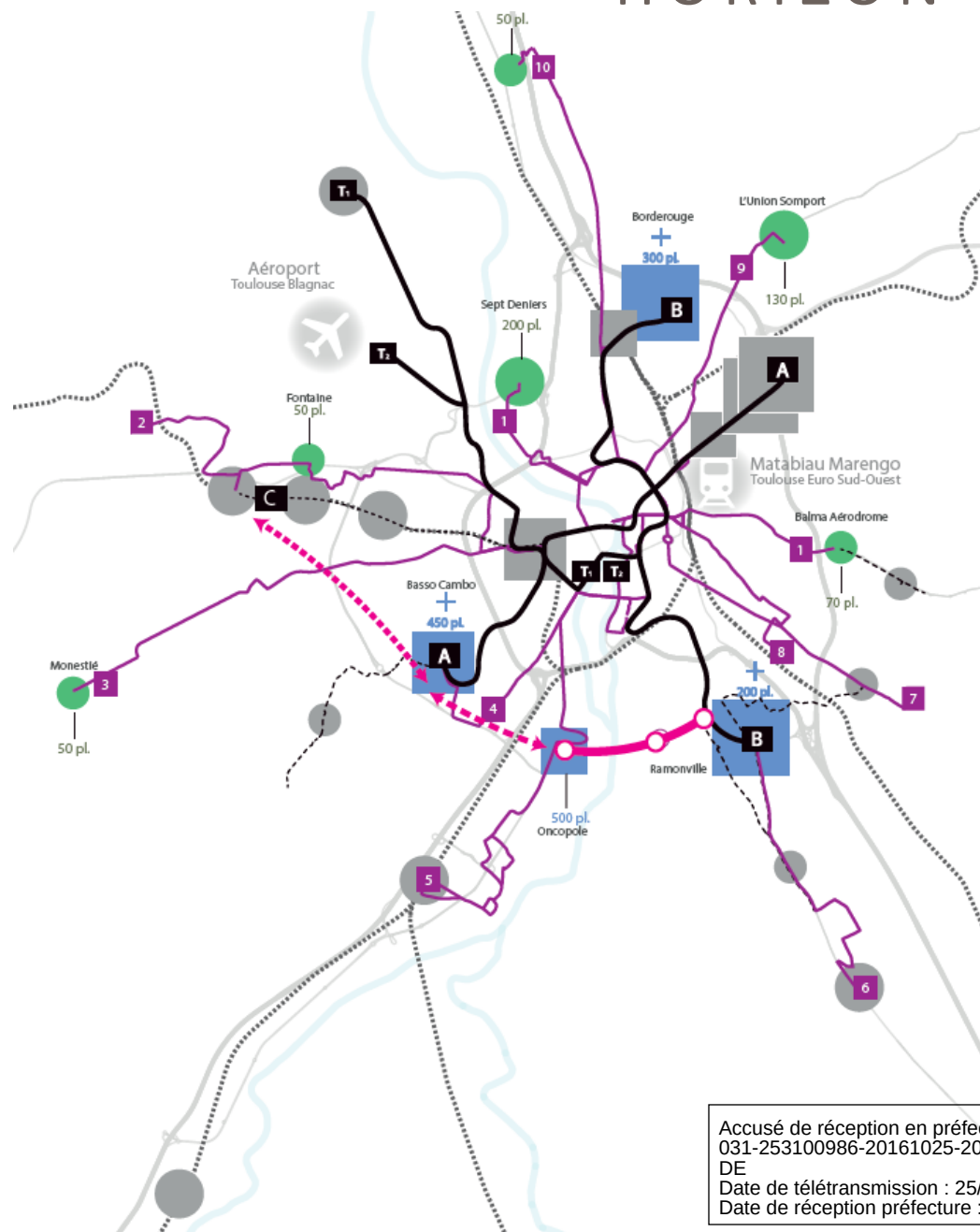
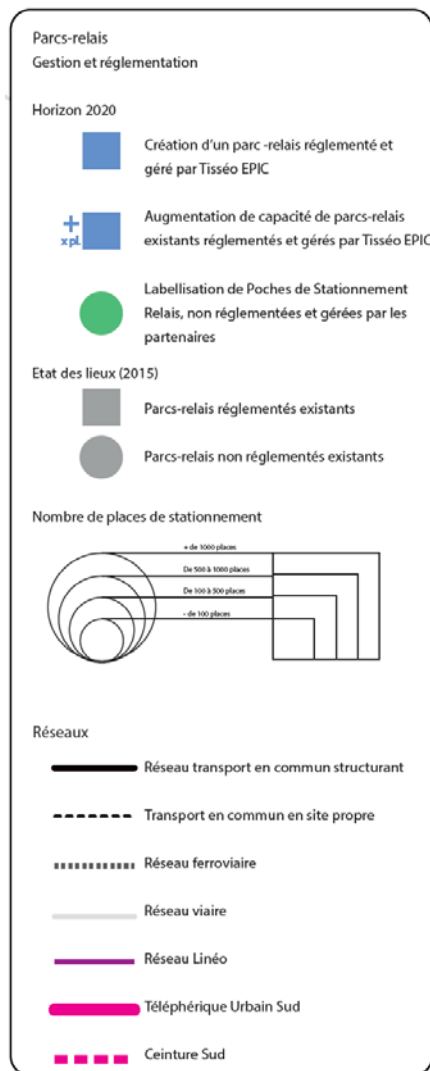
		2016	2017	2018	2019	2020
Axe 1	Schéma directeur P+R		 Approbation schéma directeur  Campagne communication  Application réglementation			
	Remise en exploit. (hors Arènes)	 Remise en service	 Application réglementation			
	Renouvellement système de gestion, yc remise en exploitation d'Arènes		 Délibération programme		 ARE  Mise en service	
Axe 2	P+R Oncopole		 Délibération programme		 Début des travaux	 Mise en service
	Extension P+R Borderouge au sol		 Délibération programme Finalisation des acquisitions foncières	 Début des travaux	 Mise en service	
	Silo P+R Basso-Cambo		 Délibération programme	 Début des travaux	 Mise en service	
	Extension P+R Ramonville		 Définition du cadre d'opération			

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20161025-20161019-3-2D-DE
 Date de télétransmission : 25/10/2016
 Date de réception préfecture : 25/10/2016

Le réaménagement des pôles d'échange sera programmé au fur et à mesure de l'avancement des opérations P+R et Linéo. Une enveloppe est dédiée à ces travaux.

Enfin, afin de communiquer sur l'ensemble de ce programme et plus particulièrement, afin d'annoncer la reconquête par les usagers des TC de l'espace des P+R à accès réglementé, une campagne de communication spécifique sera réalisée d'ici la fin de l'année 2016 par le SMTC.

La cartographie suivante, représente les principales opérations qui seront réalisées d'ici 2020 afin d'augmenter la capacité des P+R :



SMTC

ANNEXES

tisséo

Détail des niveaux de services en cours de négociation

- La verbalisation de nuit dès 2017
- La présence terrain sur les pôles d'échanges et les parcs-relais
- L'amplitude d'exploitation des P+R (24h/24h)
- Le délai d'intervention maintenance (sous 4h)

→ D'ici fin 2016, définition du niveau de services dans la négociation du CSP

Détail du programme

Un programme P+R Oncopole en lien avec TUS ≈ + 500 places

- P+R à accès contrôlé (secteur de forte pression sur le stationnement)
- Capacité de 500 places
- Mise en cohérence avec les prescriptions urbanistiques et architecturale de la ZAC Oncopôle
- Objectif de mise en service 2019



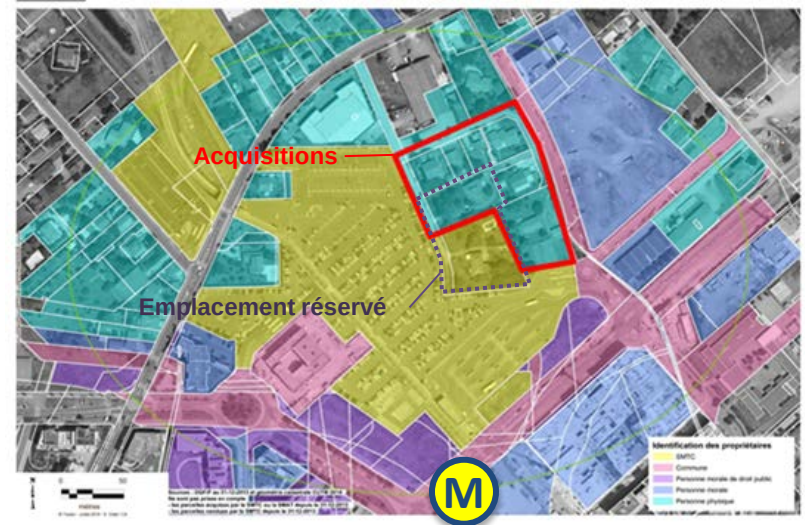
→ **Délibération du programme au CS d'Octobre 2016**

Contexte de l'opération

→ Capacité actuelle = 1140 places

Détail du programme

- Acquisitions foncières (7 parcelles privées) et extension du parc relais en surface
- Investissement 3,9 M€ HT, dont 2,5 M€ d'acquisitions foncières
- + 300 places, soit 4,7 K€/place (hors foncier - démolition incluse).
- Mise en service : 2019 (sous réserve de finalisation des acquisitions foncières)
- A moyen terme : libération du foncier le plus éloigné de la station de métro et opération de valorisation urbaine incluant un P+R en silo
- Contexte d'évolution du site :
 - Mise en service de l'échangeur de Borderouge fin 2016
 - Finalisation du projet urbain autour de la Maourine
 - Mise en service du BUN et impact sur la Gare Bus
 - Modifications/évolution des locaux d'exploitation, accès places PMR et P+R



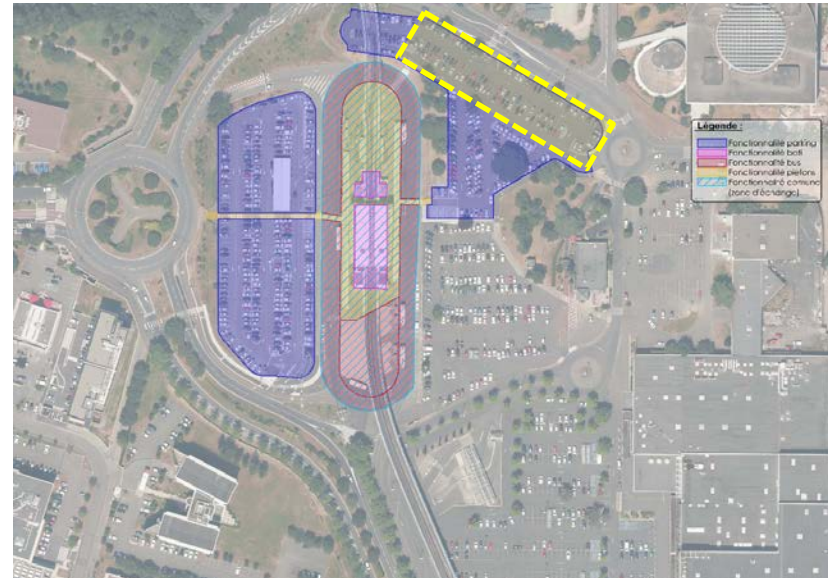
→ **Délibération du programme au CS de Décembre 2016**

Contexte de l'opération

- Capacité actuelle = 500 places au sol
- Saturation quotidienne du P+R
- PEM tête de réseau lourd, rabattement de masse

Détail du programme

- Silo R+4 avec RDC mutable en commerces
- Investissement 4,8 M€ HT (hors foncier)
- + 450 places, soit 10,7 K€/place
- Mise en service : 2019 (sous réserve d'une validation programme avant fin 2016)
- Intégration des contraintes d'évolution du site :
 - Plan Guide du Plateau Basso-Cambo
 - Projet Doublement de la Capacité Ligne A
 - Projet « Ceinture Sud »



→ **Délibération du programme au CS de Décembre 2016**



Le système de contrôle d'accès aux P+R

- Le système actuel est **obsolète** et nécessite un **renouvellement**
 - La remise en exploitation du P+R Arènes (P1 et P2) est prise en compte dans cette opération
 - Cette opération concerne le renouvellement de tous les P+R actuels et prend en compte le déploiement des nouveaux P+R
- La question des **fonctionnalités** du système est ouverte et sera affinée au cours des études de MOE
- Les priorités : **l'évolutivité** du futur système renouvelé et la possibilité d'une **gestion indépendante**

N°	Scénario	Usages	Tarification	Parcours client	Evolutivité	Indépendance de gestion
1	ISO Système actuel	Usagers TC uniquement	Gratuité	Présentation d'un titre TC validé en sortie	Possible pour tous si prévue initialement Peut conduire à des travaux d'infrastructures supplémentaires	Possible pour tous si prévue initialement dans les modalités d'exploitation
2	[1] + Payant	Usagers TC uniquement	Payant possible	Présentation d'un titre TC validé en sortie (avec supplément P+R, si payant)		
3	[2] + Premium	Usagers TC uniquement	Payant possible et option premium possible	Présentation d'un titre TC validé en sortie (avec supplément P+R, si payant) + Titre premium en entrée de « zone Premium »		
4	Multi-usagers	Tous usagers (TC ou non)	Payant possible selon profil de l'utilisateur et durée de stationnement	TC : Présentation d'un titre TC en entrée et contrôle en sortie PK : Distribution titre en entrée, caisses automatiques en sortie		

→ **Délibération du programme au CS de Février 2017**

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20161025-20161019-3-2D-DE
 Date de télétransmission : 25/10/2016
 Date de réception préfecture : 25/10/2016

Contexte de l'opération

- Capacité actuelle = 1080 places
- Modification de la destination soumise à validation de l'ancien propriétaire (cadre d'une DUP)
- Modification de PLU nécessaire

Orientation public/privé

- Montage opérationnel innovant et partenarial
- Structure Silo évolutive alliant bureaux et parking relais
- + 200 places voire 400 à 500 places
- Investissement à définir en fonction de montage retenu
- Faisabilité juridique en cours d'instruction
- Intégration des contraintes d'évolution du site :
 - Extension/modification fonctionnelle de la gare bus



LE PARKING SILO DE LA PLAINE IMAGES - ROUBAIX (59 NORD)

→ **Définition du cadre d'opération partenariale et innovante, début 2017**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161025-20161019-3-2D-
DE
Date de télétransmission : 25/10/2016
Date de réception préfecture : 25/10/2016